

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 997 prescrivant suspension de permis de conduire .

n° 997

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 août 1963
Numéro JO n° 9 du 31/08/1963	Date du numéro 31 août 1963

TEXTE INTÉGRAL

Le permis de conduire n° 1083 délivré à Djibouti le 28 décembre 1962 à M. Albrecht Gunther, né le 29 novembre 1929 à Delmenhort (Allemagne), fils de Walther et de Scheuter Hermi, Sergent à la 13e D.B.L.O.E., camp de Gabode, est suspendu pour une durée de deux ans. Le permis de conduire n° 234 délivré à Djibouti le 15 mars 1963 au sieur Souleman Abane Ayeh, né vers 1926 à Djibouti, fils de Abane Ayeh et de Mariam Bœuh, pacotilleur, demeurant à Djibouti, quartier n° 2, est suspendu pour une durée de six mois. Le permis de conduire n° 753 délivré à Djibouti le 12 octobre 1962 au sieur Abdi Mahamoud Mouhoumed, né vers 1944 à Argueissa (République Somalie), fils de Mahamoud Mouhoumed et de Aicha Kipar, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, quartier n° 3, est suspendu pour une durée de six mois. Les permis de conduire n° 20/21 délivrés à Djibouti le 28 janvier 1955 et n° 194 délivré à Djibouti le 6 avril 1962 au sieur Galeb Ali Abdou, né vers 1935 à Djibouti, fils de Ali Abdou et de Waberi Moumina, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier n° 3, sont suspendus pour une durée de quatre mois. Le permis de conduire n° 429 délivré à Djibouti le 15 juin 1962 au sieur Abdallah Ibrahim Nour, né vers 1941 à Harrar (Ethiopie), fils de Ibrahim Nour et de Raina Omar, chauffeur de taxi, demeurant à Djibouti, quartier n° 4, est suspendu pour une durée de quatre mois. Le permis de conduire n° 348 délivré à Djibouti le 7 octobre 1952 au sieur Mohamed Omar Dirieh, né vers 1925 à Djibouti, fils de Omar Dirieh et de Amina Obsieh, chauffeur, demeurant à Djibouti, quartier n° 2, est suspendu pour une durée de trois mois.